

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON-DE-BEAUCE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce, tenue en visioconférence à 19h00 le 11 janvier 2021.

Sont présents : M. Christian Bégin, conseiller siège 1 M. Claude Deblois, conseiller siège 2
 M. Germain Fortin, conseiller siège 3 M. Claude Lachance, conseiller siège 4
 M. Alain Nadeau, conseiller siège 5 M. Rémi Tanguay, conseiller siège 6

Monsieur le maire Alain Quirion constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1 Ouverture de la séance

Monsieur Alain Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.
(19h55)

2021-01-01 **2 Adoption du fonctionnement du déroulement de la séance à huis clos**

Considérant le décret numéro 2-2021 publié le 8 janvier 2021;

Considérant que la région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches se situe au palier rouge du système d'alerte;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyé par monsieur le conseiller Rémi Tanguay il est résolu:

Que le conseil adopte la tenue de la séance à huis clos en visioconférence et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adopté à l'unanimité

2021-01-02 **3 Adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2021-01-03 **4 Approbation des procès-verbaux**

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance extraordinaire et de la séance d'ajournement du 14 décembre 2020 ;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance appuyée par monsieur le conseiller Rémi Tanguay;

Il est résolu d'approuver les procès-verbaux du mois de décembre 2020 susmentionné, rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

Adopté à l'unanimité

5 1^{res} période de question

6 Correspondance

La secrétaire-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois précédent.

7 Législation

2021-01-04 7.1 Dépôt liste des retardataires/vente pour défaut de paiement des taxes

Attendu que le conseil a pris connaissance de la liste des contribuables endettés pour taxes envers la municipalité tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil ordonne à Erika Ouellet, secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, de transmettre à la MRC Beauce Sartigan l'état des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement des taxes ;

Que le conseil mandate monsieur Alain Quirion, maire et monsieur Claude Deblois, conseiller en titre de substitut, selon l'article 1038 du Code municipal du Québec, afin d'enchérir et acquérir lesdits immeubles lors de la vente sans toutefois dépasser le montant des taxes en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales.

Adopté à l'unanimité

2021-01-05 7.2 Programme d'aide infrastructures jeunesse

Attendu que la Politique québécoise de la jeunesse 2030 a pour objectif général d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, dans un contexte de changements démographiques, afin qu'ils contribuent pleinement à façonner le Québec d'aujourd'hui et de demain;

Attendu que le Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse soutient l'amélioration des infrastructures destinées aux jeunes de 15 à 29 ans, partout au Québec, en complémentarité avec les autres programmes gouvernementaux;

Attendu que l'appel à projets 2021-2022 s'inscrit dans la relance économique, avec des projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement et de réaménagement destinés principalement aux jeunes de 15 à 29 ans;

Attendu que l'appel à projets dispose d'une enveloppe totale de 1 million de dollars;

Attendu que l'appel à projets se déroule en deux étapes. Un dépôt d'intention, plus simple, permet une présélection des projets en fonction des critères de priorisation préétablis. Une trentaine d'organismes seront alors invités à déposer une demande officielle;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu;

Que le conseil autorise le dépôt d'intention dans le programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse;

Que la Municipalité confirme la participation pour 20 % du projet ;

Que la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les formulaires nécessaires au dépôt de la demande.

Adopté à l'unanimité

2021-01-06- **7.3 Pafilir – achat raquettes**

Attendu qu'il y a un programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activités et de plein air PAFILR 2021-2022 volet qui favorisent la pratique d'activités de plein air hivernales (Plaisirs d'hiver).

Attendu que ce programme consiste à soutenir la mise en place et le développement d'activités de plein air hivernales.

Attendu qu'il est proposé de déposer une demande dans l'objectif de développer la pratique de randonnée de raquette auprès des jeunes et animateurs du camp de jour par l'achat de paires de raquettes d'hiver;

Attendu que la contribution de la subvention est d'un maximum de 2 500 \$ et que le comité du terrain de jeux doit participer à la hauteur de 25% du montant total;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémi Tanguay, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil autorise le dépôt du projet dans le programme PAFILR 2021-2022

Que le comité du terrain de jeux confirme la participation pour un montant allant jusqu'à 25% du total au projet;

Que la directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les formulaires nécessaires au dépôt de la demande.

Adopté à l'unanimité

2021-01-07- **7.4 Vente Véhicule Dodge Ram**

Attendu que le conseil souhaite se départir du véhicule Dodge Ram 2010;

Attendu qu'il y eu annonce dans le journal local et sur la page Facebook de la Municipalité;

Attendu qu'il y a dépôt d'une offre;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau, il est résolu;

Que l'offre de monsieur Sylvain Paré au montant de 1 800 \$ est acceptée;

Que la vente est faite sans garantie légale au risque et péril de l'acquéreur;

Que le conseil autorise madame Erika Ouellet, directrice générale à procéder au transfert sur réception du paiement complet du véhicule suivant :

- Marque : Dodge
- Modèle : Ram

- Année : 2010
- N. d'identification du véhicule : 1D7RV1GT0AS192529

Adopté à l'unanimité

7.5 Avis de motion

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur le conseiller Christian Bégin, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement 200-21 modifiant le règlement de zonage numéro 61-06.

8 Trésorerie

2021-01-08 8.1 Approbation des comptes

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale/secrétaire-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises en séances antérieures;

Attendu que le conseil prend en compte la liste des comptes à payer conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2021-01-08;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Alain Nadeau il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer d'une somme de 161 401.07 \$, et d'autoriser leur paiement.

Adopté à l'unanimité

2021-01-09 8.4 Autorisation Blanchette Vachon SENCRL compléter SESAM

Sur la proposition de monsieur le conseiller Germain Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Christian Bégin, il est résolu ;

Que le conseil mandate la firme Blanchette Vachon afin de compléter le questionnaire SESAM remplaçant le dépôt des prévisions budgétaires et la reddition de compte du Ministère du Transport du Québec.

Adopté à l'unanimité

9 Fourniture et équipement

9.1 Demande de lumière de rue rang 10

Point reporté

9.2 Demande de travaux réfection intersection rang 10

Point reporté

2021-01-10 9.3 Contrat entretien génératrice

Attendu qu'il est nécessaire de renouveler le contrat d'entretien périodique sur la génératrice de l'usine de filtration;

Sur proposition de monsieur le conseiller Christian Bégin, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil autorise la signature du contrat de 3 ans avec Cummins pour un montant de 2 317 \$ applicable pour 2021-2022 et 2023.

Adopté à l'unanimité

2021-01-11 9.4 **Côte du rang 8 – projet glissade**

Attendu que depuis des générations, des citoyens utilise une section de la côte du rang 8 pour y glisser;

Attendu que la voie publique est fermée à la circulation des véhicules en période hivernale;

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Deblois, il est résolu;

Que le conseil engage des démarches afin de rendre sécuritaire cette glissade.

Adopté à l'unanimité

2021-01-12 9.5 **Location restaurant et inventaire alcool**

Attendu que la saison de hockey et du patinage est grandement compromise vu la situation du COVID-19;

Attendu que madame Nicole Poulin, nouvellement locataire du restaurant;

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Deblois, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu;

Que le conseil autorise un crédit pour l'inventaire d'alcool périmé au montant de 510 \$;

Que le conseil entérine un congé de location de novembre 2020 jusqu'à avril 2021.

Adopté à l'unanimité

9.6 **Emplacement gym**

Point reporté

10 **Personnel**

2021-01-13 10.1 **Augmentation salariale annuelle personnel du service de sécurité incendie**

Attendu qu'il y a une demande d'ajustement pour le budget 2021;

Sur proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil autorise l'augmentation annuelle du personnel du service incendie selon l'échelle salarial ci-dessous;

- Directeur, officier 25.10 \$ forfaitaire annuel 2 à 750\$ et 3 à 250 \$
- Pompier 20.00 \$ (pratique, formation, administration, inspection, prévention, travaux publics)
- Intervention : 25.10 \$
- Recrue: 17.00 \$

Que la présente résolution est rétroactive au 1^{er} janvier 2021.

Adopté à l'unanimité

2021-01-14 10.3 **Évaluation de rendement**

Attendu qu'il est favorable de procéder à une évaluation de rendement;

Sur proposition de monsieur le conseiller Claude Lachance, appuyée par monsieur le conseiller Germain Fortin, il est résolu;

Que le conseil appui la directrice générale dans le suivi d'évaluation de rendement et dans la formation à offrir afin d'atteindre les objectifs de compétence.

Adopté à l'unanimité

11 Loisirs et Culture

11.1 Gestion des heures employés - Aréna

Point reporté

12 Rapports

12.1 Conseil des maires à la MRC

Aucune rencontre en décembre

12.2 Délégué à la régie intermunicipale

Monsieur Christian Bégin fait un court rapport de la réunion

13 Divers

13.1 Demande de paiement #2 – Constructions de l'Amiante

Point reporté

13.2 Acceptation provisoire des travaux – Constructions de l'Amiante

Point reporté

14 2^e Période de question

2021-01-15 15 Levée de l'assemblée

Sur la proposition de monsieur le conseiller Alain Nadeau, appuyée par monsieur le conseiller Claude Lachance, il est résolu de lever la séance. (20h07)

Adopté à l'unanimité

Président :

Je, Alain Quirion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Directrice générale :